



Wavre, le 14/03/2022

Avenant

Au contrat de location conclu entre **Aqua Vital sa** et La société

L'ASBL MOLENBEEK SPORT

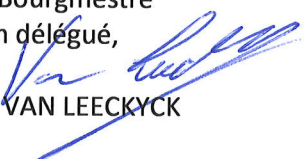
Le contrat reste d'application en tous points, sauf modifications ci-dessous :

Modifications : Changement de facturation :
Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean
Service des Finances
Rue du Comte de Flandre, 20
1080 BRUXELLES.

L'Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean (en tant que client « repreneur ») :

Par ordonnance,
La Secrétaire faisant fonction


Marijke AELBRECHT

Pour la Bourgmestre
L'Echevin délégué,

Georges VAN LEECKYCK

L'ASBL MOLENBEEK SPORT (en tant que client « sortant ») :

Pour l'ASBL Molenbeek Sport
Le Président,

Jamel AZAOUM

La Directrice générale A.I.

Meriem CHEMSSI

Jossart Emmanuel (0476/94.90.44)

Pour accord,
Chaque partie reconnaît avoir reçu sa copie.

Aqua Vital sa

Le client (précédé de lu et approuvé)
**L'Administration communale de
Molenbeek-Saint-Jean (en tant que
client « repreneur ») :**

Par ordonnance,
La Secrétaire faisant fonction


Marijke AELBRECHT

Pour la Bourgmestre
L'Echevin délégué,

Georges VAN LEECKYCK

